

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Sud

Titre du mandat

L'air pur dans le parc des Jeunes-Rives

Mandant-e-s

Erika Valicka, Michael Smith

Commentaires

La mise en œuvre exacte de la demande est à discuter.

Date et lieu

28.08.2025 Neuchâtel 2000

Résumé du mandat, explications

Les récents aménagements du parc des Jeunes-Rives visaient, au moins en partie, à rendre l'espace plus accessible et agréable pour toutes et tous. Par exemple, la rampe et les escaliers d'accès facilité au lac, les vestiaires et la nouvelle place de jeux pour les enfants.

Cependant, en réalité, l'espace n'est pas accessible à tous, compte tenu du grand nombre de fumeurs et de vapoteurs. En période d'affluence, notamment en été, il est pratiquement impossible d'éviter l'odeur et les effets du tabagisme passif. Nous avons été forcés de partir du parc à plusieurs reprises, par manque d'espace avec de l'air pur et à l'ombre.

Nous croyons que chacun(e) citoyen(ne) de la ville devrait pouvoir profiter de ce lieu public dans un environnement propre et sain. C'est pourquoi on propose respectueusement la création de la zone non fumeur dans le parc des Jeunes-Rives. Cette solution permettrait aux non-fumeurs, aux enfants ainsi qu'aux personnes souffrant de problèmes respiratoires de bénéficier pleinement du parc, tout en respectant le droit des fumeurs de disposer d'espaces désignés.

Annexe(s) éventuelle(s)